	<h1 style="margin: 0;">Stage d'actualisation de la formation de coordonnateur S.P.S.</h1>	V3 du 20 février 2015
	<h2 style="margin: 0;">Dossier de candidature et d'inscription</h2>	E33 Page 1/3

Avant de compléter le dossier de candidature, consultez le document E34 présentant les prérequis, le référentiel de formation et les modalités d'évaluation de la formation

Référence du dossier :

Pour vous inscrire, veuillez compléter ce dossier et nous le retourner avec les pièces demandées en page 2 à l'adresse suivante :
Ginger FORMATION - 12 avenue Gay Lussac - 78990 ELANCOURT

Inscription : Renseignements administratifs

Candidat

NOM et Prénom.....

Adresse personnelle :

Téléphone : Mail :

Date de naissance : Nationalité :

Votre situation actuelle : salarié Indépendant En recherche d'emploi Autre

Entreprise

Raison sociale: N° SIRET (obligatoire) :

Activité principale de l'entreprise: Activité secondaire :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Formation

Durée : 5 jours

Dates : 25 Février au 1^{er} Mars 2019 01 au 05 Juillet 2019
 (Entourez la date choisie) 14 au 18 Octobre 2019 16 au 20 Décembre 2019

Tarif HT : **1480 € HT**

Lieu : A définir (en région parisienne) – Le lieu sera communiqué sur la convocation.

Facturation

Conditions financières :

- Prix du stage (hors hébergement) : **1480€ HT** (TVA à 20 %)
- Acompte : 30% à l'inscription
- Frais d'annulation : **Ginger FORMATION** facturera 30% du montant des frais de stage pour tout désistement à moins de 10 jours avant la date de début de stage.

Prix du stage HT (TVA à 20 %) :

N° de SIRET (Obligatoire) :

Mode de Paiement :


Adresse de facturation :

NB : Pour tous paiements par un tiers payeur (OPCA, Pole Emploi, ...), si Ginger Formation n'a pas reçu la pris en en charge au premier jour de la formation, le stagiaire sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Date

Cachet de l'entreprise

Nom et Prénom du signataire
Signature

	Stage d'actualisation de la formation de coordonnateur S.P.S.	V3 du 20 février 2015
	Dossier de candidature et d'inscription	E33 Page 2/3

Avant de compléter le dossier de candidature, consultez le document E34 présentant les prérequis, le référentiel de formation et les modalités d'évaluation de la formation

Candidature

Votre dossier de candidature à adresser à Ginger FORMATION

Le candidat doit être titulaire d'une attestation de compétence de coordonnateur SPS.

△ Le candidat adresse obligatoirement à Ginger FORMATION un dossier de candidature à la formation d'actualisation de CSPS comprenant :

- un questionnaire administratif (identité, adresse, ...).
- Copie(s) attestation(s) de compétence et/ou d'extension de phase et/ou d'actualisation.
- Un questionnaire préparatoire au stage d'actualisation CSPS.
- un tableau de synthèse présentant quelques missions de coordination SPS significatives réalisées durant les 5 dernières années.
- Un dossier technique constitué en fonction du niveau de compétence (1, 2, 3) et de la phase d'activité « conception et/ou réalisation » pour lesquels il effectue le stage d'actualisation, comprenant (Ce dossier est issu de missions réalisées par le coordonnateur)
 - un **DIUO** (au stade d'avancement lors de la phase de conception et/ou final).
 - un **PGC et/ou un PGC simplifié** au stade d'avancement lors de la phase de conception et/ou final.
 - le registre journal renseigné d'une opération (des extraits d'un ou de registres journaux).

Ces documents préalablement rendus anonymes par le stagiaire seront utilisés pendant la formation.
Ils peuvent être fournis sous une forme papier ou sous une forme électronique au format PDF.

Type d'attestation de compétence de coordonnateur SPS obtenue

Niveau* ① ② ③


Phase* Conception Réalisation

Attestation obtenue le : _____
Délivrée par : _____

Votre activité professionnelle (durant les 5 dernières années)

- Les missions de coordination SPS représentent _____ % de votre activité
- Autres activités exercées : _____

* Cocher la case


	Stage d'actualisation de la formation de coordonnateur S.P.S.	V3 du 20 février 2015
	Dossier de candidature et d'inscription	E33 Page 3/3

Avant de compléter le dossier de candidature, consultez le document E34 présentant les prérequis, le référentiel de formation et les modalités d'évaluation de la formation

VOTRE EXPERIENCE DE COORDONNATEUR SPS (indiquer les missions SPS significatives réalisées)

Date	Employeur	Types de missions réalisées					Observations
		Niveau	C	R	Durée en mois	Type d'opération maître d'ouvrage	

Je certifie exactes les informations fournies dans ce dossier
Date et signature

	<h2 style="color: blue;">Stage d'actualisation de la formation de Coordonnateur S.P.S.</h2>	V2 du 15 juin 2017
	Prérequis, référentiel de formation et modalités d'évaluation de la formation	E34 Page 1/2

Pré-requis et dossier d'inscription à la formation

Le candidat doit être titulaire d'une attestation de compétence de coordonnateur SPS.

Le candidat adresse obligatoirement à GINGER FORMATION un dossier de candidature à la formation d'actualisation de CSPS comprenant :

- un questionnaire administratif (identité, adresse, ...).
 - l'(les) attestation(s) de compétence et/ou d'extension de phase et/ou d'actualisation.
 - un tableau de synthèse présentant quelques missions de coordination SPS significatives réalisées durant les 5 dernières années.
 - Un dossier technique constitué en fonction du niveau de compétence (1, 2, 3) et de la phase d'activité « conception et/ou réalisation » pour lesquels il effectue le stage d'actualisation. comprenant (Ce dossier est issu de missions réalisées par le coordonnateur)
 - un DIUO (au stade d'avancement lors de la phase de conception et/ou final).
 - un PGC et/ou un PGC simplifié au stade d'avancement lors de la phase de conception et/ou final.
 - le registre journal renseigné d'une opération (des extraits d'un ou de registres journaux.
- Ces documents préalablement rendus anonymes par le stagiaire seront utilisés pendant la formation. Ils peuvent être fournis sous une forme papier ou sous une forme électronique au format PDF.

Inscription

L'inscription est confirmée au candidat après vérification des pré-requis, du dossier d'inscription et d'un entretien individuel avec un formateur de coordonnateur SPS.

La priorité des inscriptions aux sessions de formation est donnée en fonction de la date de confirmation des inscriptions par les candidats.

Travail préparatoire


Préalablement à l'entrée en formation, les participants prendront connaissance de textes réglementaires et documents communiqués à l'inscription. Ces textes et documents seront approfondis durant la formation.

Objectifs généraux de formation

- Bénéficier des retours d'expériences et faire un bilan de la mission de coordination SPS : Identifier et définir les axes d'amélioration.
- Prendre connaissance des évolutions du cadre législatif et réglementaire ainsi que des techniques.
- Détecter en phase de conception et d'élaboration de l'ouvrage les situations à risques, repérer les risques particuliers et préconiser les mesures de prévention adaptées.
- Améliorer sa maîtrise des outils de la coordination.
- Dynamiser son métier de CSPS : Management transversal, conduite de réunion, gestion de conflits.

A l'issue de la formation, le stagiaire a actualisé les connaissances et les savoir-faire professionnels qui lui permettent

- de disposer des compétences pour exercer la fonction de coordonnateur SPS.
- d'intégrer dans sa pratique les évolutions de la réglementation et de certains aspects techniques majeurs ;
- de mieux prendre en compte les évolutions du domaine de la construction ;
- d'échanger autour de ses pratiques professionnelles à partir de l'analyse des missions qu'il a effectuées pour en retirer des axes d'amélioration.

	<h2 style="color: blue;">Stage d'actualisation de la formation de Coordonnateur S.P.S.</h2>	V2 du 15 juin 2017
	Prérequis, référentiel de formation et modalités d'évaluation de la formation	E34 Page 2/2

Programme / Objectifs pédagogiques de la formation

Faire un premier inventaire et partage des expériences vécues.

Prendre connaissance des évolutions du cadre législatif et réglementaire ainsi que des techniques.

Améliorer sa maîtrise des outils de la coordination.

Dynamiser son métier de CSPS : Management transversal, conduite de réunion, gestion de conflits.

Optimiser l'utilisation des moyens à disposition du coordonnateur SPS :

Les outils de coordination

Les ressources mises à disposition par les acteurs de la prévention

Détecter en phase de conception et d'élaboration de l'ouvrage les situations à risques, repérer les risques particuliers et préconiser les mesures de prévention adaptées.

Détecter en phase de conception et d'élaboration du projet de l'ouvrage les risques liés aux interventions ultérieures sur l'ouvrage.

Faire le point sur les situations à risques et prendre en compte les « nouveaux » risques.

S'approprier des retours d'expériences et faire un bilan de la mission de coordination SPS : Identifier et définir des axes d'amélioration.

Durée de la formation : 5 journées de 7h00.

Pédagogie

La pédagogie mise en œuvre durant la formation alterne des exposés-débats, la restitution des travaux préparatoires, des retours et partages d'expériences, des travaux en sous-groupes, des études de cas, des mises en situation (négociation des contrats, conduite ou participation à des réunions, gestion de conflits, ...)

Afin d'enrichir les échanges basés sur des expériences vécues, les participants sont incités (non obligatoire) à venir le 1^{er} jour de la formation avec des extraits de leur production (plans, des photos et/ou vidéos de situations vécues)

Démarche :

Retours d'expériences et bilan de la mission CSPS.

Analyse des questionnaires complétés par les stagiaires.

Réflexion sur les "conduites" à tenir.

- Comportement, adaptation aux situations, conduite de réunions.
- Négociation d'un contrat, gestion des conflits.

Analyse des responsabilités des acteurs : cas des accidents.

Revue des outils de coordination : RJ, ICP, **Analyse de conception**, PGC-PGCS, PP, PPSPS, DIUO

Analyse préalable des risques : revue des principes généraux de prévention, méthode d'analyse à priori des risques, missions et outils des acteurs de la prévention (OPPBTP, INRS, CARSAT, CGSS, IT, ...), évaluation des risques professionnels (MAEVA-BTP), de l'évaluation aux solutions pratiques (Prévention BTP), retours d'expériences en matière d'interventions ultérieures.

Veille réglementaire.

Evaluation de la formation

Evaluation réalisée

- en continu dans le cadre de travaux en sous-groupes guidés par le formateur. Les sujets traités (prévention du risque amiante, EPI ; vérifications des engins de levage, ...) font l'objet d'un tirage au sort. Les résultats des travaux font l'objet d'une restitution en séances plénière.

- sous forme de QCM le dernier jour de la formation.

Une **attestation** relative au stage d'actualisation de la formation de coordonnateurs SPS est délivrée aux stagiaires ayant satisfaits à l'évaluation. (avec mention du niveau et des phase(s) d'activité concernés)

CANDIDAT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de la session : _____

 Salarié Indépendant Demandeur d'emploi

Cinq années d'expérience en coordination SPS vous donnent une bonne vision des différentes facettes du métier de coordonnateur.

Les questions qui suivent permettront à l'animateur de la formation d'actualisation de mieux cerner vos préoccupations dans les domaines techniques, juridiques, relationnels, Et de mieux répondre à vos attentes.

1. Dans le cadre de vos relations avec la maîtrise d'ouvrage, avez-vous eu à éclaircir les champs d'application des décrets 1992/1994 (plan de prévention ou coordinations SPS) ?

Les questions posées à ce sujet ont-elles présenté des difficultés particulières ?
Expliciter.

2. Avez-vous eu l'occasion de participer en phase conception à l'analyse des offres ?

OUI NON

- Si non, quels ont été les freins ?
- Si oui, quelle a été votre action ?

3. La rédaction du plan général de coordination a-t-elle souvent fait l'objet de déclinaison dans les pièces écrites (CCAP/CCTP) et bordereaux quantitatifs ?

 OUI NON

- Si oui, pourquoi et comment ?
- Si non, pourquoi ?

4. En dehors des aspects liés à la prévention, le CISSCT a-t-il été le terrain d'autres enjeux (économiques, juridiques, organisationnels, ...). Expliquez.

5. Dans le cadre des contrats de coordination SPS ? le maître d'ouvrage vous a-t-il donné l'autorité et les moyens nécessaires à votre mission ? Faites part des différentes situations rencontrées.

6. Quels thèmes techniques souhaitez-vous aborder durant la formation ? (amiante, plomb, appareils de levage ...) Sous quelle forme ?

7. Dans le domaine du « relationnel » quels sujets mériteraient des échanges et des retours d'expériences ? (techniques d'argumentation, conduite de réunion ...).

8. Votre conclusion

Quels enseignements tirez-vous de vos 5 années d'expérience de coordination SPS

- Points positifs :
- Points à améliorer :

STAGE D'ACTUALISATION DES COORDONNATEURS SPS

**DURÉE**
5 jours**PRIX H.T.**
1480 €**DATES 2019**
25/02 au 01/03 • 01/07 au 05/07 • 14/10 au 18/10 • 16/12 au 20/12**PRÉ-REQUIS**

Être titulaire d'une attestation de compétences de coordonnateur SPS

PÉDAGOGIE

La pédagogie mise en œuvre durant la formation alterne des exposés-débats, la restitution des travaux préparatoires, des retours et partages d'expériences, des travaux en sous-groupes, des études de cas et des mises en situation

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

- Coordonnateurs SPS titulaires d'une attestation de compétences (obligatoire)

Inscription : un dossier de candidature vous sera adressé sur simple appel au 01 30 85 21 10 ou 01 30 85 24 90 ou peut être téléchargé sur le site : www.ginger-formation.com

OBJECTIFS

- **Intégrer** dans sa pratique les évolutions de la réglementation et certains aspects techniques majeurs
- **Appliquer** les évolutions du domaine de la construction à sa pratique professionnelle
- **Retirer** des axes d'améliorations à partir de l'analyse des missions et des échanges ou retours d'expérience sur les différentes pratiques professionnelles des autres participants
- **Améliorer** la maîtrise des outils de la coordination
- **Dynamiser** son métier de Coordonnateur SPS : management transversal, conduite de réunion, gestion de conflits

PROGRAMME**Retours d'expériences et bilan de la mission CSPS**

- Analyse des questionnaires complétés par les stagiaires

Réflexion sur les « conduites » à tenir

- Comportement, adaptation aux situations, conduite de réunions
- Négociation d'un contrat, gestion des conflits

Analyse des responsabilités des acteurs : cas des accidents**Rappels des évolutions juridiques et techniques****Revue des outils de coordination**

- Registre Journal (RJ), Inspection Commune Préalable (ICP), analyse de conception, Plan Général de Coordination-Plan Général de Coordination Simplifié (PGC-PGCS), Plan de Prévention (PP), Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), Dossier d'Intervention Ultimeur sur l'Ouvrage (DIUO)

Analyse préalable des risques

- Revue des principes généraux de prévention, méthode d'analyse a priori des risques, missions et outils des acteurs de la prévention, évaluation des risques professionnels, de l'évaluation aux solutions pratiques (Prévention dans le BTP), retours d'expériences en matière d'interventions ultérieures

Veille réglementaire

Ginger Formation est certifié par **CERTIBAT** pour ses activités de formation de CSPS

Numéro de certification : OF SPS 2013-12-02